



Programme d'études au secondaire

Programme d'enseignement moral et religieux pour les écoles protestantes

DEUXIÈME ANNÉE





Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
**Direction de
l'enseignement protestant**

Programme d'études au secondaire

**Programme d'enseignement moral et religieux
pour les écoles protestantes**

DEUXIÈME ANNÉE

ISBN 2-550-05580-2

Dépôt légal — troisième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

020400
2582002

L'un des aspects qui distinguent l'enseignement public au Québec a été et continue d'être le caractère confessionnel de son système scolaire. Bien que l'usage du terme « confessionnel » pour qualifier le système soit récent, il n'en décrit pas moins une réalité qui remonte au tout début de l'enseignement public. Le défi que devaient alors relever les législateurs et les éducateurs était celui d'instaurer un seul système d'éducation tout en respectant les diversités tant religieuses que culturelles. Les législateurs ont relevé ce défi en accordant à la minorité religieuse le droit de se déclarer dissidente (de la majorité) et de fonder des écoles qui refléteraient ses propres valeurs et ses propres traditions. En inscrivant dans la Loi ce droit fondamental, désormais enraciné dans les traditions et l'esprit du peuple québécois, le législateur, plutôt que de céder à la facilité — en évacuant la dimension religieuse — a préféré protéger le respect de l'option religieuse.

Programme révisé d'enseignement moral et religieux au secondaire

Au cours de la dernière décennie, le domaine de l'enseignement moral et religieux a connu une évolution rapide. Au début des années 70, on créait un programme d'enseignement moral et religieux pour le secondaire dans lequel on proposait des objectifs généraux et des grandes orientations pour chaque classe. L'élaboration de paramètres précis est devenue la préoccupation majeure des responsables du développement pédagogique au cours des années subséquentes. On a donc eu recours à la consultation d'enseignants, de parents et de directeurs d'école, ce qui a contribué à déterminer l'orientation que devait prendre le travail de révision du programme. C'est ce travail qui a inspiré le présent document.

a) Le processus de révision

À l'origine du processus de révision, on trouve les grandes orientations en matière d'élaboration de programmes d'études établies dans **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**. Il s'agit d'un véritable mandat permettant de reformuler les objectifs du programme d'enseignement moral et religieux pour qu'ils soient mieux structurés et plus précis.

Le résultat le plus évident de la réforme du programme est sans doute le passage d'un programme-cadre à un programme où sont précisés des objectifs généraux et des objectifs particuliers. À partir de l'objectif général propre à chaque classe, le programme actuel précise le cheminement attendu de l'élève, cheminement devant favoriser l'atteinte des objectifs. Les objectifs ainsi que le contenu du programme révisé sont de type prescriptif : on y stipule le contenu minimal établi pour chaque classe.

Le programme révisé, tout en étant présenté plus clairement, répond à un besoin de flexibilité en fournissant des possibilités d'adaptation aux besoins et aux intérêts variés des élèves des différentes régions. Il est même possible d'augmenter le contenu suggéré pour chaque classe. Ainsi, les commissions scolaires pourront, à loisir, enrichir et adapter le programme selon les besoins de leurs écoles et les priorités de leurs communautés respectives.

b) Cadre d'élaboration du programme

Nous avons adopté un cadre d'élaboration commun à toutes les classes du programme. Ce cadre préconise le développement hiérarchique en partant des généralités pour en arriver à des éléments particuliers : Thème —> Sujet —> Objectif général —> Objectif terminal —> Objectif intermédiaire —> Aperçu du contenu.

Afin de favoriser la compréhension du programme décrit aux pages suivantes, voici une définition des termes principaux qui y sont utilisés :

Thème	Nous avons choisi l'approche thématique dans la conception du programme d'études afin de le mieux structurer. Les thèmes, en plus de bien cerner les éléments particuliers à chaque année d'études, reflètent la nature évolutive du programme.
Sujet	Alors que le thème fournit un centre d'intérêt pour toute l'année scolaire, les titres des sujets indiquent avec plus de précision le contenu à étudier dans chacun des modules constituant l'ensemble du travail de l'année.
Objectif général	L'objectif général représente l'énoncé des intentions et reflète le but d'un module d'étude en particulier.
Objectifs terminaux	Les objectifs terminaux découlent de l'objectif général et décrivent en des termes plus précis l'évolution prévue chez les élèves au cours d'une période donnée.
Objectifs intermédiaires	En termes de psychologie du comportement, les objectifs intermédiaires décrivent les activités d'apprentissage favorables à l'atteinte de l'objectif terminal.

Aperçu du contenu

L'aperçu du contenu fournit une liste des sujets à étudier dans le cadre de chaque objectif intermédiaire. Cette liste sert aussi de point de départ à un développement complémentaire des sujets de la part de l'enseignant.

Répartition du temps

Dans le but de faciliter la planification des cours pour l'ensemble du module, nous avons indiqué le nombre minimal d'heures qu'il faudra consacrer, en classe, à l'atteinte de chaque objectif intermédiaire.

La personne à la recherche de son identité

Module I Notre héritage religieux

Introduction

La recherche de l'identité qui se dégage des récits de l'Ancien Testament constitue le sujet du premier module du programme de première année. Le contenu porte sur les principaux événements et personnages qui ont façonné l'histoire d'un peuple, depuis le temps d'Abraham jusqu'au temps de David.

L'Alliance entre Dieu et le peuple juif constitue la principale croyance à analyser. Nous apprendrons ainsi à mieux comprendre l'identité unique de ce peuple et les relations qu'il entretenait avec le Dieu d'Abraham. C'est dans ce contexte que les motifs et valeurs des personnages faisant l'objet de notre étude seront examinés.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Devenir conscient de la relation Dieu-homme telle qu'elle est décrite dans l'histoire de l'Ancien Testament.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 percevoir la signification historique et religieuse de l'Ancien Testament ;	1.1 situer l'histoire de l'Ancien Testament en se servant de cartes, de tableaux chronologiques ou en rédigeant un texte ;	1.1.1 Vue d'ensemble de l'Ancien Testament — Périodes couvertes — Auteurs — Lieux historiques — Géographie	3 heures
	1.2 définir l'Alliance et donner des exemples illustrant l'entente intervenue entre Dieu et le peuple élu ;	1.2.1 L'Alliance — Définition — Concept de « peuple élu » — L'Alliance entre Dieu et Abraham, Moïse et David	2 heures
2.0 montrer son appréciation des valeurs et des croyances dont témoigne l'histoire de l'Ancien Testament.	2.1 relier par écrit ou oralement au moins trois des histoires choisies dans l'Ancien Testament ;	2.1.1 L'histoire — La famille privilégiée — Abraham — Isaac — Jacob — Les fils d'Israël — Joseph — La fuite d'Égypte — Moïse — Les rois — David	8 heures
	2.2 décrire le comportement des principaux personnages des histoires choisies et illustrer, par des exemples, comment leur façon d'être témoignait des valeurs qu'ils soutenaient.	2.2.1 Dieu et l'homme — Actions et motifs des principaux personnages — Valeurs démontrées	4 heures

La personne à la recherche de son identité

Module II Les origines

Introduction

L'aspect mythique des différentes religions à travers le monde sera l'objet d'étude du deuxième module du programme. Divers mythes de la création seront étudiés. Il ne s'agit nullement du mythe conçu comme l'expression littéraire d'un esprit fertile, mais bien comme l'interprétation d'une réalité profonde, issue d'une culture et sanctionnée par elle. Parce qu'il constitue les assises spirituelles de la vie d'une société, le mythe permet aux hommes d'accorder un sens au monde qui les entoure ainsi qu'à leur propre existence.

C'est dans ce contexte que sont présentées diverses croyances au sujet de la nature et de l'origine de l'homme et que sont discutées leurs ressemblances et leurs différences.

SUJET : Les origines

OBJECTIF GÉNÉRAL : Se rendre compte qu'il existe diverses croyances au sujet de l'origine et de la nature de l'homme.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 montrer qu'il comprend davantage la nature du mythe et sa fonction à l'intérieur des diverses cultures à travers le monde ;	1.1 distinguer le mythe de la fable ;	1.1.1 Introduction au mythe — Tradition orale des sociétés primitives — Caractéristiques permettant de différencier le mythe des autres formes littéraires	2 heures
2.0 s'interroger sur sa propre conception des origines de la vie.	1.2 définir le mythe et décrire sa fonction à l'intérieur des diverses cultures à travers le monde ; 2.1 relater par écrit ou oralement au moins trois mythes de la création ;	1.2.1 La signification du mythe — Définition du mythe — Fonction du mythe 2.1.1 La création ; — Selon la tradition judéo-chrétienne — Selon d'autres traditions	2 heures 6 heures
	2.2 relever quelques thèmes communs dans divers mythes de la création tirés de cultures différentes.	2.2.1 Le phénomène universel du mythe — Analyse des divers mythes de la création à travers leurs similitudes et leurs différences — Détermination de thèmes communs et discussion	4 heures

La personne à la recherche de son identité

Module III L'identité

Introduction

Le troisième module du programme sera consacré au développement du sens de l'identité personnelle, aspect essentiel de l'évolution humaine.

C'est à travers l'étude de l'hérédité et des facteurs environnementaux, des systèmes de valeurs personnelles, des changements physiques et sociaux associés à l'adolescence et des choix offerts dans la vie quotidienne que l'élève acquerra une meilleure connaissance de lui-même. Se connaître et s'accepter en tant que personne et reconnaître à chacun des talents et des dons uniques sont des attitudes qu'il est important d'encourager et de promouvoir.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Devenir conscient de soi en tant qu'individu et mieux comprendre les transformations inhérentes à l'adolescence.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
L'élève sera en mesure de :	L'élève sera en mesure de :		
1.0 apprécier le caractère unique de l'individu ;	1.1 décrire l'influence de l'hérédité sur le développement de la personne ;	1.1.1 Hérédité — Gènes et A.D.N. — Traits physiques hérités	2 heures
1.2 démontrer qu'il apprécie les valeurs personnelles et qu'il comprend leur lien avec l'identité de la personne ;	1.2 décrire l'influence de l'environnement sur le développement de la personne ;	1.2.1 Environnement — Influences externes — Famille — Culture — Religion — Origines ethniques — Médias	3 heures
2.0 démontrer qu'il apprécie les valeurs personnelles et qu'il comprend leur lien avec l'identité de la personne ;	2.1 relever des valeurs qu'il a choisies personnellement et en expliquer leur importance ;	1.2.2 Environnement — Influences internes — Besoins physiques — Besoins émotifs	4 heures
2.1 démontrer qu'il apprécie les valeurs personnelles et qu'il comprend leur lien avec l'identité de la personne ;	2.1.1 Valeurs — Valeurs qui reflètent sa personnalité — Facteurs qui influent sur le choix des valeurs		2 heures

THÈME: La personne à la recherche de son identité

CLASSE 1^{re} année

SUJET: L'identité

MODULE: 3

OBJECTIF GÉNÉRAL: Devenir conscient de soi en tant qu'individu et mieux comprendre les transformations inhérentes à l'adolescence.

Objectifs terminaux	Objectifs intermédiaires	Contenu	Répartition du temps
3.0 comprendre que la connaissance de soi et la capacité de prévoir sont nécessaires à la croissance et à l'évolution personnelles.	3.1 reconnaître et décrire des transformations importantes liées à l'adolescence ;	3.1.1 La croissance — Modifications sur le plan physique — Modifications sur le plan social	5 heures
	3.2 illustrer à l'aide d'exemples les diverses étapes du processus de décision.	3.2.1. L'avenir — Se fixer des buts à court et à long terme — Apprendre à choisir	3 heures

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs de formation par les élèves. Quelle que soit l'ampleur de la réalité qu'elle recouvre, l'évaluation consiste à recueillir des renseignements (c'est ici que se situe la mesure), à les analyser et à les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible.

Ces considérations établissent clairement la place de la mesure dans le processus d'évaluation. Elle n'en est qu'une phase et, à ce titre, les instruments de mesure (épreuves d'examen, tests, etc.) n'existent que pour servir l'ensemble de ce processus.

Évaluation formative

L'évaluation formative est orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève.

Elle a pour but d'informer l'élève et l'enseignant sur le degré d'atteinte de chacun des objectifs d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève. Elle permet donc de déceler où et en quoi l'élève éprouve des difficultés afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser. Ainsi, elle se situe au début, au cours ou à la fin d'une ou de plusieurs activités d'apprentissage, l'essentiel étant d'améliorer celui-ci pendant qu'il a lieu.

Elle peut supposer, au point de départ, une évaluation des acquis des élèves pour servir de base à la confection d'un programme d'études qui leur convienne. La valeur diagnostique de tout le processus d'évaluation formative se trouve ainsi mise à profit.

Les décisions qui en découlent sont strictement d'ordre pédagogique. L'enseignant pourra, par exemple, modifier sa planification, ses stratégies, ses attitudes, l'environnement et proposer de nouvelles activités d'apprentissage à l'élève. Celui-ci pourra, de son côté, modifier ses stratégies d'apprentissage.

Évaluation sommative

L'évaluation sommative intervient à la fin d'une série de tâches d'apprentissage comme un programme ou une partie importante de programme. Elle sert à informer l'élève et l'enseignant sur la maîtrise d'un ensemble d'objectifs. Les épreuves de fin d'étape, par exemple, servent à l'évaluation sommative.

Lorsque l'information recherchée concerne l'apprentissage que les élèves ont réalisé dans un programme donné, l'évaluation sommative peut se produire au tout début et à la fin de l'application de ce programme. Si on compare cette évaluation initiale à celle qui est réalisée à la fin du programme, il devient possible d'observer les changements effectivement survenus chez l'élève.

Les décisions qui en découlent peuvent être d'ordre pédagogique ou d'ordre administratif. Ce sont d'ailleurs les résultats de l'évaluation sommative qui sont le plus souvent communiqués aux parents.¹

Évaluation en Enseignement moral et religieux

L'évaluation est liée aux objectifs élaborés pour chaque niveau du programme d'enseignement moral et religieux. Sur les plans cognitif et affectif, les objectifs englobent non seulement la connaissance et les aptitudes à acquérir, mais aussi les attitudes et les valeurs qui devraient en favoriser l'apprentissage.

1. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Politique générale d'évaluation pédagogique*, numéro 16-7500, pp. 7 et 8.

L'évaluation dans le domaine cognitif peut être effectuée au moyen d'une infinie variété d'activités d'apprentissage scolaire. L'évaluation du domaine affectif dépend surtout de l'habileté d'observation de l'enseignant. Bien que l'acquisition de certaines valeurs et de certaines attitudes ne puisse se mesurer avec une précision mathématique, l'observation par l'enseignant des habitudes de travail, de la participation en classe et de l'engagement personnel de l'élève joue un rôle très important dans le processus d'évaluation. L'élève doit ainsi être encouragé à prendre en main sa propre formation en fournissant de l'information à ses semblables et en participant à sa propre évaluation.²

2. Pour une discussion plus détaillée de l'évaluation en Enseignement moral et religieux, voir le *Guide pédagogique* qui accompagne ce programme — Document 65-2110.

